CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0 1010 Bruxelles

Tél.: 02 210 50 65 Fax: 02 210 55 33 Email: ccpq@profor.be www.enseignement.be

6. ARTS APPLIQUES

6.2. PRODUCTION GRAPHIQUE

6.2.1. PHOTOGRAPHE

PROFIL DE QUALIFICATION

Validation par la CCPQ

Le 30 juin 1998

LE METIER

Confronté à une profonde modification du marché de l'image (développement important de la prise de vue amateur tant en photo qu'en vidéo, modification des modes de commercialisation des équipements, consommables, développement et tirage) le métier s'installe dans une dynamique de diversification/spécialisation qui exige des professionnels des compétences plus diversifiées aux plans technique, culturel et commercial.

Les professionnels se répartissent :

- > chez les constructeurs d'équipements et les fabricants de surfaces sensibles et produits divers,
- > dans les laboratoires de façonnage (gros laboratoires et « minilabs »,
- > dans les laboratoires professionnels,
- > dans les services photographiques intégrés aux administrations, aux grosses entreprises, aux services de la recherche, de la santé, etc.,
- > dans les services de presse et de l'audiovisuel,
- dans les agences publicitaires,
- > etc.

Le technicien de la photographie a une compétences globale qui l'autorise :

- > à effectuer des prises de vues
- > à effectuer des travaux de développement, de tirage, de finition
- > à monter et sonoriser un diaporama, un vidéogramme de courte durée
- à assurer des travaux de maintenance
- > à commercialiser des équipements, consommables et services.

En outre, des compétences de gestion sont indispensables pour le photographe indépendant.

FONCTIONS	ACTIVITES	Compétences
1. RECEVOIR DES COMMANDES	1.1 Analyser les données d'une commande ou d'un cahier de charges : • relations entre le produit à réaliser, sa destination, l'intention à exprimer et les moyens à mettre en œuvre ; contraintes (techniques, esthétiques, financières, temporelles) .	Le professionnel est capable de Cerner et hiérarchiser les éléments constitutifs d'une commande : produit(s) à réaliser, destination, objectif(s) poursuivi(s), intention(s) à exprimer, contraintes à respecter (contraintes « produit », contraintes photographiques », normes de qualité, délais, budget, ressources humaines). Evaluer la faisabilité technique de la commande : équipements et accessoires nécessaires, processus et procédés (prise de vue, laboratoire), quantités de consommables, normes de qualité. Rechercher toutes les informations complémentaires nécessaires (catalogues des fournisseurs, sous-traitants, banques de données, revues professionnelles, ouvrages de référence, location d'équipements, casting, prix, etc.).
	1.2 Faire une offre au client (prix et délais), établir un devis en tenant compte de tous les éléments (nombre d'heures de travail, quantités de consommables, matériels, décors, casting, déplacements, locations, sous traitance, développement, copies, etc.).	 Calculer les différentes composantes du coût d'une commande (main d'œuvre, consommables, matériels et équipements, déplacements, décors, locations, casting, sous-traitance, copies, droits d'auteur, etc.). Etablir le prix de revient d'une commande. Eventuellement, proposer au client des

		options alternatives moins coûteuses. Présenter et argumenter diverses options possibles en réponse à la commande soit en adaptant des solutions déjà expérimentées, soit en testant des réponses nouvelles.
2 PREPARER LES PRISES DE VUES	 2.1 Définir les moyens et les techniques susceptibles d'exprimer les intentions du client et de répondre à ses attentes : analyser les interactions sujet/environnement/éclairage/cadra ge, opter pour une approche esthétique, choisir une notation descriptive et/ou expressive. 	Proposer une ou plusieurs options techniques et esthétiques de mise en situation d'un sujet dans son environnement (expressivité, valorisation, représentation de l'espace), c'est-à-dire choisir : un type de composition et un cadrage; une mise en situation du sujet; un type d'éclairage; une combinaison des propriétés expressives des composants (formes, volumes, couleurs, matières, environnement).
	Etablir un croquis prévisionnel ou un story board ou en tenir compte s'il accompagne la commande.	 Traduire les options relatives : aux procédures et procédés, à la composition et à la mise en situation, aux techniques (matériel, éclairage). Tenir à jour un fichier d'informations relatives à des commandes antérieures avec mention des différences du réalisé par rapport au prévisionnel.
	2.3 Diriger des équipes de professionnels (stylistes, décorateurs, ,photographes, mannequins, techniciens, etc.).	 Communiquer (par écrit, oralement, graphiquement) d'une manière claire pour l'équipe. Traduire sa méthode de travail et ses intentions de manière précise.

	2.4 Rassembler et planifier la mise en place l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation :	 Choisir un mode opératoire (processus, procédés, matériels, implantation). Connaître les caractéristiques des matériels et consommables disponibles sur le marché.
	 2.5 Réaliser un décor courant en mettant en œuvre des matériaux et produits traditionnels : en conformité avec la commande, dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène, dans le respect des règles de composition. 	 Connaître et appliquer les règles de composition d'un décor : dimensions relatives (sujet, fond, éloignement), associations de couleurs et de densités différentes.
3. EFFECTUER DES PRISES DE VUES	3.1 Utiliser le matériel de prise de vues.	 Résoudre des problèmes concrets d'optique et de photométrie relatifs : aux caractéristiques des lentilles et aux types d'objectifs ; à la netteté, à la profondeur de champ et à l'hyperfocale ; aux aberrations chromatiques et géométriques ; aux caractéristiques de la lumière et à ses manipulations.

	 Exploiter les fonctions et les possibilités des matériels photo et vidéo analogiques et numériques: standards, formats; types d'appareils; systèmes de mise au point; objectifs; appareils de mesures et de contrôles; photographie générale, photomacrographie, photomicrographie.
3.2 Utiliser les matériels d'éclairage.	 Exploiter les fonctions et les possibilités du matériel d'éclairage : types de lumières, types de façonneurs, filtres.
3.3 Utiliser les différents types de surfaces sensibles (négatif, diapositive, NB, couleurs) et les différents formats ; faire un essai au polaroïd.	 Comprendre les modes d'emploi et fiches techniques. Choisir la surface sensible correspondant au travail à réaliser.
3.4 Mettre en place ou faire mettre en place l'ensemble des équipements et accessoires ; réaliser les opérations de réglages et de mesures de contrôle sur l'ensemble du dispositif.	 Maîtriser l'ensemble du dispositif prévu dans le croquis prévisionnel. Interpréter les données des appareils de contrôle.

3.5 Appliquer les techniques de prises de vues photographiques.	A A	connaître et appliquer les techniques et les figures de la rhétorique de l'image pour réaliser des photos : de portraits, de mode et/ou de personnages en situation, de natures mortes et d'objets, d'architecture et de décoration, de reportages, de publicité (avec ou sans maquette), micro et macro, création et recherche. Contrôler les différentes composantes de la prise de vue (réglages, appareils et accessoires, direction de la lumière, positions relatives sujet/appareils, maquillage, etc.). Connaître et appliquer les techniques particulières pour effets spéciaux (analogiques et numériques).
 3.6 Vérifier la conformité du document par rapport : à la commande, aux options techniques et esthétiques fixées, aux normes de qualité. 	A	Appliquer une méthode d'analyse critique.
3.7 Respecter les contraintes spécifiques aux produits destinés à l'impression.	>	Connaître les contraintes de contrastes et les contraintes liées aux différentes techniques d'imprimerie.

3.8 Apporter un « plus » à l'image par sa créativité, son sens esthétique, son sens critique.	A	Connaître les grandes tendances de l'histoire de la photographie et des courants esthétiques en matière de composition de l'image.
	>	Expérimenter de nouvelles techniques de travail, de nouveaux produits, de nouveaux concepts esthétiques.
3.9 Appliquer les techniques de prises de vues en vidéo légère:	>	Choisir un cadrage et appliquer les techniques de tournage.
 appliquer la syntaxe de l'image vidéo, procéder aux réglages et contrôles, appliquer les effets spéciaux à l'enregistrement et au montage, 	A	Connaître et appliquer les différentes techniques de prises de vues (panoramique, travelling, zooming, plans) et les effets (optiques et esthétiques) qu'elles induisent.
 monter et sonoriser un film, utiliser les compléments : objectifs, filtres d'effets, titrages, technique du code temps ou de l'indexation. 	>	Procéder aux différents réglages manuels pour optimiser la qualité de la prise de vue et de son.
	>	Modifier les paramètres de la prise de vue (réglages, appareils et accessoires, lumière, positions relatives sujet/appareil, maquillage, etc.).
	>	Appliquer les techniques d'effets spéciaux au montage (fondus, fondus enchaîné, tourné/monté, etc.).
3.10 Remettre en place, ranger les matériels, rendre compte des anomalies et dysfonctionnements constatés en cours de production.		

4. EFFECTUER DES TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT, DE TIRAGE ET DE FINITION :

- EN LABORATOIRES PROFESSIONNELS,
- EN LABORATOIRES DE FAÇONNAGE,
- EN « MINILABS »

- 4.1 Utiliser les matières premières :
 - surfaces sensibles, y compris les nouvelles technologies des récepteurs (argentiques et magnétiques),
 - films et originaux arrivant au laboratoire.
- Maîtriser les notions fondamentales de densitométrie monochrome et de colorimétrie relatives :
- à l'exposition,
- aux émulsions négatives (variation des densités, contrastes),
- à la sensibilité des films (ISO et DIN),
- à la qualité des papiers (densités, grades, papiers à grade variable),
- à la sensibilité chromatique des émulsions NB.
- au diagramme de chromaticité,
- à la luminance énergétique,
- aux filtres colorés.
- aux synthèses trichromes,
- aux émulsions couleurs.
- au traitement des couleurs.
- Reconnaître les formats et types de films disponibles sur le marché et les systèmes d'identification.
- Connaître les destinations des films et originaux.
- Comprendre les fiches techniques d'un fabricant.
- 4.2 Sélectionner les matériels et chimies nécessaires pour traiter des films et des surfaces sensibles et préparer les bains.
- Maîtriser les notions fondamentales de chimie organique relatives aux solutions aqueuses (réactions acides-bases, solutions tampons), au ph et à l'oxydo-réduction.
- Connaître le rôle des produits dans le traitement des films et des surfaces sensibles.

	Préparer et diluer une solution.
	Déterminer le ph des solutions.
	 Appliquer les techniques d'oxydo-réduction (blanchiment, virages).
	 Connaître la réglementation en vigueur concernant la sécurité et les rejets d'effluents.
4.3 Développer les surfaces sensibles (négatif, inversible couleur, NB).	 Connaître les produits commercialisés (qualité, coût, usage, précautions particulières à prendre).
	Appliquer un mode opératoire de préparation, d'analyse et de développement de films et originaux.
	 Connaître les principaux types de traitements et leur champ d'application.
	Connaître l'ordre et le rôle de chaque étape d'un traitement.
	Utiliser le matériel courant de développement des films.
4.4 Procéder au contrôle qualité du développement.	Appliquer la sensitométrie au suivi du traitement.
	Identifier les anomalies liées au traitement et les corriger.

4.5 Conduire les opérations de production (tirage) : systèmes argentiques et numériques.	Appliquer une méthode d'analyse avant tirage (intégration, sous-correction automatique, scanners, vidéoanalyseurs, etc.).
	Utiliser le matériel de tirage : agrandisseurs, systèmes de finition.
	Comprendre et appliquer le mode opératoire des systèmes de tirages manuels pour différents produits : agrandissement, contact, négatif, NB, couleurs, inversible, internégatif, duplicata, etc.
	 Comprendre et appliquer le mode opératoire des systèmes de tirage automatisés : étalonnage et contrôle.
	Effectuer différents tirages à différents formats à partir d'un même film.
	 Réagir adéquatement en cas d'incident (par exemple un arrêt d'urgence des machines). Exploiter les possibilités offertes par les nouvelles techniques.
4.6 Contrôler et corriger les tirages obtenus.	Interpréter les données fournies par les appareils de contrôle (densitomètre, ph- mètre, analyseur).
	Vérifier la qualité de la densité et l'absence de dominantes des tirages et de défauts physiques (poussières, rayures, etc.).
	Apprécier les résultats d'un tirage, en déceler les anomalies et les corriger.
	> Identifier l'origine d'une anomalie dans la

		chaîne de production.
		 Vérifier la conformité des travaux effectués par rapport à la commande (choix techniques et esthétiques, qualité, quantité, format, etc.). Expliquer une anomalie indépendante du traitement.
	4.7 Assurer les travaux de finition et de présentation.	 Rectifier les imperfections (calibrage, repiques, marges, etc.).
		Mettre en valeur le produit (accessoires de présentation).
		 Connaître et respecter les normes d'archivage.
	4.8 Monter un vidéogramme et/ou un diaporama.	 Appliquer les techniques spécifiques de montage d'un film vidéo et d'un diaporama.
		 Appliquer les techniques spéciales (préparation, synchronisation, réglages, etc.).
	4.9 Expérimenter de nouvelles techniques de travail, de nouveaux produits, de nouveaux concepts esthétiques.	 Comprendre les fiches techniques et les documents des fabricants. Se tenir au courant des évolutions du métier.
5. ASSURER LA MAINTENANCE	5.1 Organiser la maintenance (documents constructeurs, fichiers techniques, instructions internes, coordonnées des services après vente, trousse d'outillage,	Archiver tous documents professionnels selon un mode de classement.

	T
appareils de mesures et de contrôle, etc.).	
5.2 Procéder aux entretiens préventifs courants (nettoyages, vérifications prescrites par les fabricants, etc.).	 Entretenir l'outillage et le matériel selon les directives des fabricants. Interpréter les données des fiches techniques, des documents constructeurs, des instructions internes; Maîtriser les gestes techniques; Connaître l'anglais technique; Connaître les précautions à prendre pour maintenir les matériels en état de fonctionnement (maintenance préventive).
5.3 Diagnostiquer les causes du dysfonctionnement d'un appareil en référence aux documents des constructeurs.	 Appliquer une méthodologie conduisant à un diagnostic : analyser une situation, formuler une hypothèse, consulter des références, rendre compte. Tenir à jour les fiches de suivi des équipements.
5.4 Donner un avis sur l'opportunité de remise en état d'un matériel.	 Expliquer, en termes accessibles pour le client, les données d'un problème. Conseiller.
 5.5 Procéder, sur instruction (du client, du patron) à la remise en ordre de marche de l'appareil, dans les limites de sa compétence. 5.6 Prendre contact avec le service après vente du constructeur. 	Maîtriser les gestes techniques.

6. APPLIQUER LES REGLES D'HYGIENE, DE SECURITE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN MATIERE: - D'UTILISATION DE MATERIELS NECESSITANT DES SOURCES ELECTRIQUES - DE PRODUITS INFLAMMABLES ET TOXIQUES, - D'ORGANISATION D'UNE SURFACE DE TRAVAIL - D'ERGONOMIE - DE NORMES RELATIVES A LA NEUTRALISATION ET AU REJET DES CHIMIES ET PRODUITS UTILISES	l'installation et de l'utilisation de chaque famille de matériel (éclairages, prises, moteurs, etc.). 6.2 Appliquer les règles de sécurité électrique spécifiques aux trois zones (rouge-orangevert). 6.3 Prendre les précautions nécessaires lors de l'utilisation, du stockage et du rejet des produits inflammables et toxiques. 6.4 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques aux sites à réglementation	 Connaître les précautions à prendre. Repérer toute anomalie et réagir en conséquence. Connaître les dispositions réglementaires. Connaître les dispositions législatives spécifiques. Connaître les premières mesures d'intervention et la procédure à déclencher en cas d'accident. Veiller au dégagement des zones de travail, de stockage et de passage.
	particulière (sites dits à risque, musées, hôpitaux, etc.). 6.5 Organiser une surface de travail (studio ou extérieur) en fonction de la spécificité de l'activité (permanente, occasionnelle). 6.6 Appliquer les règles de sécurité spécifiques à la profession.	 Protéger les zones à risques (sources d'énergie, matériel). Connaître les règles de sécurité inhérentes au travail en milieu à éclairage réduit et en milieu d'intensité lumineuse à fort contraste.
7. ASSURER LA COMMERCIALISATION DES APPAREILS, DES PRODUITS, DES SERVICES	7.1 Organiser l'espace commercial.	 Rationaliser les aires de stockage des équipements mobiles, des consommables, des produits en cours ou terminés en veillant : à optimiser les circuits de production, à respecter les règles de sécurité et d'hygiène. Donner son avis sur l'optimisation de la

		production et de la distribution, sur l'ergonomie, sur la sécurité.
7.2 Gérer les commandes, assurer la manutention des marchandises, organiser les aires de présentation.	A	Définir l'échantillonnage optimal des produits et les stocks maxi/mini en fonction des productions programmées et des besoins habituels de la clientèle.
	A	Passer commande (éventuellement sous la responsabilité du commerçant) ; déterminer les articles et les quantités à commander.
	A	Vérifier les livraisons et faire rapport des erreurs éventuelles (conformité par rapport à la commande, adéquation bon de commande, bordereau de livraison et facture).
	A	Etablir des critères de choix d'un fournisseur, négocier des marges bénéficiaires, des réductions.
	A	Mettre en place les aires de présentation, construire des présentations attractives, mettre en évidence des articles vedettes ou en promotion.
	A	Se tenir au courant des nouveautés, des tendances de la mode, de la pression publicitaire.
	>	Déceler les habitudes d'achat de la clientèle habituelle et anticiper les évolutions

- 7.3 Accueillir la clientèle ; s'informer de ses besoins, de ses souhaits, de ses desiderata.
- Adapter sa présentation au style du magasin et à sa clientèle habituelle.
- Utiliser les formules d'accueil, appliquer les usages téléphoniques.
- Poser les questions pertinentes pour préciser les besoins et exigences du client.
- Evaluer ses préférences pour une gamme de produit.

7.4 Informer la clientèle :

- présenter les produits (services) susceptibles de rencontrer les besoins, les préférences et les exigences du client et/ou lui fournir une documentation;
- décrire les produits (services) proposés : caractéristiques, performances, technicité, modalités d'utilisation et d'entretien, rapport qualité/prix ; accessoires en option, extensions possibles d'un équipement de base (produits connexes);
- offrir au client l'opportunité de tester un appareil;
- proposer d'autres réponses aux besoins, préférences et exigences du client de façon à préparer une vente de remplacement;
- informer des produits disponibles en catalogues ;
- porter les offres spéciales à l'attention du client;

- Connaître les produits et services offerts et les produits répertoriés dans les catalogues des fabricants (caractéristiques physiques et techniques, prix, etc.).
- S'adapter au niveau d'information du client : expliquer en termes concrets et accessibles des modes d'emploi et des caractéristiques libellés en termes techniques ; faire une présentation technique précise s'il s'agit d'un client averti.
- Expliquer les différences objectives entre marques différentes d'un même produit et entre produits différents d'une même marque.
- Justifier le prix.
- S'informer des innovations techniques, de l'évolution des tendances.
- Construire un argumentaire à partir des qualités intrinsèques des produits, de leur

■ conseiller le	capacité à répondre aux besoins du client, de budget dont dispose le client, des services disponibles (écolage, service après vente, garantie), des termes de livraison, du prix, des modalités de paiement, des possibilités de réduction et, le cas échéant, de la valeur symbolique du bien (esthétique, luxe, plaisir, modernité).
7.5 Convaincre la client	èle. Anticiper les objections du client et les utilise comme point d'appui d'une nouvelle argumentation.
	Connaître les délais de livraison, les limites et les conditions de garantie fixées par les fabricants.
	 Connaître la marge de manœuvre que permet la politique commerciale de l'entreprise (magasin).
	Utiliser à bon escient les incitants à la vente.
devis en tenant com	orix et de délais, établir un prote de tous les éléments calculer les réductions Connaître les conditions générales de vente et, le cas échéant, les rappeler au client.
éventuelles (cfr 1.2).	
7.7 Proposer diverses (financement, étaler leasing, renting).	modalités de paiement
icasing, renting).	Utiliser un logiciel de facturation.

	7.8 Signer le contrat de vente, encaisser, faire le décompte du client, établir la facture.	>	Compléter les documents permettant de bénéficier du service après vente.
		>	Indiquer les limites du service (notamment en cas de réparation ou d'entretien).
	7.9 Assurer le suivi des ventes.	>	 Analyser et apprécier : les raisons de méventes, les exigences et préférences de la clientèle, les éventuels dysfonctionnements dans l'organisation des services, les résultats des actions promotionnelles.
	7.10 Participer à l'action commerciale de l'entreprise (du magasin).	>	Connaître l'étendue et les limites de sa responsabilité du vendeur.
	7.11 Régler des litiges.	>	Rédiger une lettre de réclamation.
8. UTILISER L'OUTIL INFORMATIQUE	8.1 Identifier les éléments constitutifs d'une configuration micro informatique et des périphériques associés.	>	Utiliser les termes précis relatifs au poste de travail informatique (architecture du poste de travail, interface graphique, échanges d'informations entre documents).
		~	Situer une configuration par rapport à des systèmes plus importants, à des liaisons en réseau, à la télématique.
	8.2 Utiliser les logiciels professionnels.	>	Mettre en œuvre les fonctions de base de logiciels de retouche d'images, de mise en page, de dessin (photoshop, Illustrator, Xpress, etc.) et un pilote de prise de vue.

	8.3 Utiliser les fonctions principales d'un traitement de texte, d'un tableur, d'un grapheur, d'une base de données.	 Créer, saisir, retraiter et imprimer tout document professionnel. Consulter, mettre à jour, modifier les données d'une base. Connaître les procédures d'archivage et de recherche dans une photothèque informatisée.
9. S'INTEGRER DANS UN MILIEU PROFESSIONNEL	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	 S'exprimer succinctement dans diverses situations de communication. Synthétiser une communication orale ou écrite sous la forme d'un mémo. Rédiger tout type d'écrit professionnel à partir de consignes, de mentions manuscrites, d'informations à collecter. Planifier l'organisation d'une commande.
	 9.3 Distribuer et expliquer les travaux à réaliser. 9.4 Participer à l'adaptation et à la formation du personnel : à un poste de travail, à l'utilisation de nouvelles techniques ou de nouveaux produits, au respect des règles de sécurité et d'hygiène. 	 Communiquer avec des professionnels. Se tenir au courant des évolutions techniques et commerciales. Actualiser son fichier clients, ses tarifs.

	9.5 Actualiser sa documentation.	\	Se tenir au courant des évolutions de la profession, des matériels et produits nouveaux.
	9.6 Participer aux manifestations professionnelles (foires, expositions).	A	Avoir une vue d'ensemble de l'activité des entreprises de l'amont (par exemple : entreprises clientes) et de l'aval (par exemple : sous-traitants).
	9.7 Replacer son activité professionnelle dans le cadre général de l'entreprise et de son fonctionnement.	A A	S'adapter aux contraintes de la profession. Connaître des notions de base de droit social : - identifier ses droits et devoirs, - identifier les bases de la protection
	9.8 Tenir compte de la dimension humaine du métier, des contraintes de gestion, des contraintes juridiques et réglementaires ; exploiter une documentation juridique pour déterminer les droits et obligations liés à l'exercice de la profession.		sociale, - identifier les services, juridictions et organismes liés à la vie professionnelle.
10. ECHANGER DES INFORMATIONS	10.1 Communiquer avec la hiérarchie, les fournisseurs, les clients.	A	Différencier les types de messages visuels et leurs buts (observables, intentionnels).
	10.2 Comprendre le langage de l'image.	>	Identifier et décoder les composants d'un message visuel.
		>	Repérer les codes esthétiques, socio- culturels, historiques d'un message.